

Le numérique en question, l'enseignement

Respectable loge, Concorde et Montesquieu, Orient de Bordeaux, Région 16

Mots-clefs : Numérique et enseignement

La fracture numérique n'est pas résorbée

La crise que nous avons traversée au printemps 2020 a mis au premier plan l'intérêt d'Internet pour : nous distraire, nous former, travailler, communiquer et nous nourrir de ces liens sociaux si essentiels à notre santé morale.

Avec l'isolement du confinement, l'inégalité face au numérique n'a peut-être jamais paru aussi forte : zones blanches et grises, difficultés à l'usage, illettrisme, coûts prohibitif pour les foyers, impréparation des structures publiques et privées pour fonctionner avec les outils du numériques...

Des actions éparées, peut-être pas assez volontaristes...

Pendant la pandémie et le confinement, le service public scolaire a démontré des faiblesses vis-à-vis de l'usage du numérique.

Selon le dynamisme de l'enseignant et son appétence pour les technologies numériques, les élèves n'ont pas tous bénéficié d'une même qualité d'enseignement.

Certains élèves ont eu des cours par vidéos, des échanges de documents en ligne, des devoirs corrigés... alors que d'autres se sont presque retrouvés en « vacances ». D'autres élèves n'avaient pas les terminaux adaptés ou l'accès à un réseau Internet de qualité. D'autres encore n'avaient pas le soutien et l'accompagnement nécessaires à la maison.

Ces lacunes ont contribué à amener de l'inégalité à l'école, justement là où il n'en faut surtout pas.

Une ambition globale forte

Nous pensons qu'il faut plus faire entrer le numérique dans le quotidien de l'Enseignement et mener des actions dans ce sens.

Il s'agit de permettre à tous les élèves d'avoir accès à Internet, d'être équipé avec les terminaux adaptés et d'être formés à leurs usages (connexions wifi, notions de sécurité, utilisation courante internet et mail...).

Il faut dans le cadre du programme scolaire intégrer l'usage du numérique, par exemple :

1. former les enseignants à la maîtrise des outils numériques ;
2. généraliser un devoir en ligne de manière régulière et programmée pour l'enseignement primaire et secondaire ;
3. mettre en œuvre un cours " distanciel " chaque mois au Collège et au Lycée dans des disciplines diverses.

Dans le cadre scolaire, il s'agira de veiller à une utilisation exclusive de logiciels libres, mis à part bien sûr les outils systèmes, voire de navigation.

L'apport du numérique ne doit pas se substituer à l'enseignement "présentiel ". Il s'agit d'un apport complémentaire pour chaque élève, limité à quelques heures par semaine.

L'utilisation du numérique ne doit pas transformer l'enseignant en technicien de l'enseignement.

Pour garantir l'égalité des chances des élèves devant l'examen, l'utilisation du numérique ne devra se faire que dans un contexte de résolution d'exercices ou d'évaluations non notées.

Au-delà de préparer un enseignement performant et égalitaire en cas de confinement, il s'agit également de former les citoyens de demain aux bénéfices mais aussi aux risques des technologies numériques.

Propositions ou idées issues de la réflexion à mettre en exergue

- Distribuer, sous conditions de revenus, des « chèques numériques » aux foyers avec enfants afin qu'ils s'équipent de tablette ou d'ordinateur. Le chèque pourrait ouvrir droit à des formations pour l'usage (connexion d'un terminal au réseau de la maison en wifi, notion de sécurité, utilisation courante internet et mail...).
- Intégrer dans diverses disciplines l'usage du numérique aux programmes.
- Développer des devoirs en ligne réguliers et programmés, des cours " distanciels" mensuels au Collège et au Lycée.
- Former les enseignants à la maîtrise des outils du numériques.
- Ne pas remplacer les enseignants par des techniciens de l'enseignements
- Préciser et rationaliser les plateformes et logiciels libres à utiliser.